

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Désignation	Matériau	Réf. de l'art.
<i>Barquettes</i>	<i>CPET</i>	198956

Duni déclare que cet article répond aux exigences suivantes :

- Règlement 1935/2004/CE de l'UE (cadre européen)
- Règlement 2023/2006/CE de l'UE (BPF)
- Règlement 10/2011/CE de l'UE et ses amendements (matière plastique)

Migration globale (1)

Conformément aux règlements susmentionnés, la migration globale ne doit pas dépasser 10 mg/dm² ou 60 mg/kg.

Migration spécifique (2)

Cet article contient des monomères ou des additifs soumis à des restrictions au titre du règlement 10/2011 sur les plastiques et ses amendements. Un test de migration spécifique prouve que ceux-ci respectent les limites prévues. Pour plus d'informations concernant les monomères ou additifs, veuillez contacter Duni AB.

Domaine d'application

Sur la base des tests de migration et de la Déclaration de conformité en possession de Duni, les articles peuvent être utilisés en toute sécurité avec tous les types de nourriture aux micro-ondes et dans les conditions suivantes:

Tempe (Temps): + 220° C (2h), + 70° C (4h), + 40 ° C (10 jours), - 40 ° C (illimité)



Conditions des tests

Les tests de migration réalisés par un institut indépendant sur le matériau de l'article ont montré que, dans les conditions de test suivantes, la migration globale (1) et la migration spécifique (2) sont inférieures aux limites respectives fixées par le règlement européen 10/2011.

Migration globale

<i>Acide acétique 3 %</i>	<i>4 heures à 100°C</i>
<i>Éthanol à 10 %</i>	<i>4 heures à 100°C</i>
<i>Huile d'olive</i>	<i>4 heures à 100°C</i>

Le rapport entre la zone de surface du contact alimentaire et le volume utilisé est de 6 dm²/kg.

Aucune substance de double usage n'est présente dans le produit.

Selon le document en notre possession, le taux d'amines aromatiques primaires est inférieur à 10 ppb.

Veuillez noter que Duni AB n'ajoute rien au produit.

Le présent document de conformité s'appuie sur :

- la documentation des fournisseurs ;
- le test de migration globale ;
- le test de migration spécifique.

Ce document a été émis par voie électronique ; il est donc valable sans signature.